



# BP CONDUCTEUR D'ENGINS : TRAVAUX PUBLICS ET DE CARRIERES FORMATION EN 2 ANS



## FICHE FORMATION

### OBJECTIFS GENERAUX DU CYCLE

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- ➔ De travailler en autonomie c'est-à-dire préparer et implanter son chantier, organiser son travail, contrôler son ouvrage.
- ➔ D'utiliser son engin de façon optimale, en respectant la sécurité des personnes et des biens.
- ➔ D'anticiper ou réaliser un pré-diagnostic en cas de défaillance de l'engin.
- ➔ D'évoluer vers l'encadrement d'une petite équipe.

### PERSONNES CONCERNÉES ET PRE REQUIS

Être titulaire d'un CAP ou titre homologué de conducteurs d'engins travaux publics ou carrières, d'un niveau de formation supérieure, être titulaire de CACES R372m

### DURÉE

Formation sur 2 ans avec 24 stages d'une semaine soit 420h /an

### EFFECTIF

8 stagiaires en pratique, 11 dans les enseignements théoriques.

### ANIMATION

Formateurs spécialisés habilités par l'éducation nationale

### CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ➔ Méthodes pédagogiques :
  - Aménagement des parcours de formation
  - Centre de ressources et d'Appui à la formation
- ➔ Moyens pédagogiques :
  - Engins de catégories 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9 selon la R372 m
  - Matériel topographique (lunette de chantier, lasers...)
  - Installation de traitement de granulats
  - Ateliers de maintenance
  - Salles informatiques

### DISPOSITIF D'EVALUATION

BP diplôme niveau IV.

Validation par épreuves ponctuelles (sauf 2 épreuves en contrôle en cours de formation).

Validation des équivalents CACES par tests.

### CONTENU GENERAL DU CYCLE

### BP CONDUITE D'ENGINS

#### LECTURE DE PLANS, DESSIN ET IMPLANTATION D'OUVRAGES (216 h)

- ❖ Identifier, traduire et exploiter les documents graphiques d'un dossier.
- ❖ Adapter ou compléter manuellement des documents graphiques.
- ❖ Réaliser un croquis ou un schéma.
- ❖ Consulter et imprimer des documents graphiques.
- ❖ Identifier les système de référence (NGF-IGN 69-Lambert 93-Système local).
- ❖ Mesurer des longueurs.
- ❖ Mesurer un angle horizontal.
- ❖ Implanter en planimétrie et en altimétrie.
- ❖ Utiliser une lunette de chantier- nivellement direct.
- ❖ Utiliser un tachéomètre électronique.
- ❖ Réaliser et contrôler l'implantation d'ouvrage.
- ❖ S'informer sur le système de positionnement par GNSS.
- ❖ Mettre en œuvre un système de guidage laser.

#### REALISATION ET CONTROLE D'OUVRAGES (312 h)

- ❖ Préparer l'intervention en appliquant une démarche de prévention des risques professionnels et les règles environnementales.
- ❖ Organiser le chantier, quantifier les besoins en matériels et matériaux les différents intervenants, les procédures administratives, les documents descriptifs et quantitatifs.
- ❖ Connaître les techniques d'extraction et de transformation des matériaux en carrières: l'alimentation de l'installation, la reprise, le chargement, les différents types de matériaux et leur utilisation.
- ❖ Prendre en charge tout type de matériels: les engins, leurs domaines d'utilisation, les équipements.
- ❖ Réaliser des terrassements généraux :
  - les terrassements, l'extraction, le transport, le réglage et le compactage.
  - les méthodes de travail, la notion de cycle, la notion de production, le champ d'utilisation des engins, les rendements.
  - les sols, les analyses de laboratoire.
- ❖ Réaliser des tranchées et poser des réseaux :
  - la réglementation des travaux en tranchées
  - les travaux à proximité des réseaux,
  - les blindages et la manutention
  - les réseaux secs et gravitaires.
- ❖ Réaliser des ouvrages routiers : le réglage des couches, les revêtements routiers.
- ❖ Réaliser des ouvrages de voirie : le dallage, les pavages, les bordures et caniveaux.
- ❖ S'informer sur la mise en œuvre des travaux de déconstruction (réglementation, méthodes, évaluation des risques).
- ❖ Participer au suivi des travaux, vérifier la conformité des ouvrages.

#### MAINTENANCE DU MATERIEL (96 h)

- ❖ Connaître le rôle et fonctionnement des différents circuits.
- ❖ Connaître les chaînes cinématiques de chaque catégorie d'engins.
- ❖ Collecter les informations dans le manuel d'entretien.
- ❖ Lire et interpréter des schémas mécaniques, électriques, hydrauliques.
- ❖ Entretenir des matériels (graissages, tension de chaîne ...)
- ❖ Déclencher et réaliser des opérations de: vidange, échange de filtre, purge de circuit, un entretien périodique (250 h, 500 h, 1000 h), préparation VGP
- ❖ Déclencher et réaliser des opérations de dépannages, remédier à des dysfonctionnements mineurs.

## ENSEIGNEMENTS GENERAUX ET INFORMATIQUE (204 h)

- ❖ Français :
  - Communiquer oralement : écouter et produire oralement des types de discours différents dans des situations de communication directe.
  - Rechercher des informations, les traiter, les organiser et les synthétiser dans une documentation.
  - Exploiter une source documentaire.
  - S'appropriier un message par la lecture, saisir le sens global d'un texte.
  - Produire un message qui réponde à une situation de communication différée, en l'organisant de façon à être compris par le destinataire.
  - Etre capable de justifier son opinion, d'émettre un jugement et de le démontrer en argumentant.
  - Etre capable de comprendre des problématiques liées à la législation du travail.
- ❖ Histoire géographie : mobiliser ses connaissances pour comprendre et analyser des documents.
- ❖ Mathématiques :
  - Organiser un calcul numérique ou littéral, exploiter une relation, l'appliquer, la transformer, la représenter.
  - Reconnaître, décrire et représenter des figures géométriques
  - Résoudre des problèmes de la vie courante ou professionnelle en utilisant vos connaissances en géométrie, trigonométrie et algèbre.
- ❖ Notions de sciences physiques en lien avec le métier dans les domaines suivants : électricité, mécanique, chimie, acoustique et thermique.
- ❖ Anglais : Communiquer des informations et des données techniques dans le domaine professionnel
- ❖ Informatique: Utilisation des logiciels courants (Pack Office)
- ❖ Anglais : Communiquer des informations et des données techniques dans le domaine professionnel

## SANTE SECURITE AU TRAVAIL (12 h)

- ❖ Formation SST
- ❖ Formation PRAP (si non validé en CAP).